

## **L'Auberge des Artistes**

### **Conditions générales de ventes et Règlement intérieur**

#### **ARTICLE 1 : APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV).**

**1.1** Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations d'hébergement et de restauration fournies par l'Hôtel Restaurant L'AUBERGE DES ARTISTES à Rives-d'Autise 85240, ci-après dénommé « l'Etablissement ». « Le client » dans le texte signifie la personne physique ou morale titulaire de la carte de crédit ayant servi à la réservation et/ou prépaiement.

Les conditions générales de vente et les conditions générales de vente particulières ainsi que le règlement intérieur forment un ensemble qui fait partie intégrante du contrat de vente et dont l'acceptation globale est obligatoire avant la conclusion de toute vente.

Ces Conditions Générales de Vente et Règlement Intérieur sont en permanence accessibles sur le site Internet de l'établissement ainsi qu'en version papier dans chaque chambre. L'Etablissement se réserve le droit d'appliquer des conditions générales de vente particulières en fonction de l'importance et de la période de réservation.

#### **1.2 Responsabilités**

**1.2.1** Tout client de l'établissement reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle. Le client est le seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de l'établissement ne peut être recherchée à cet égard.

**1.2.2** En aucun cas, l'établissement ne peut être tenue responsable du fait de circonstances de force majeure, du cas fortuit ou du fait du tiers, interdisant, modifiant, ou entraînant la mauvaise exécution des prestations contractuelles, y compris par le fait du client lui-même.

**1.2.3** Même si tous les meilleurs efforts sont faits pour que les photographies, représentations graphiques et les textes reproduits pour illustrer les hôtels et restaurants donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations d'hébergement proposées, des variations peuvent intervenir. Le client ne peut prétendre à aucune réclamation de ce fait.

**1.2.4** Toute réservation ou paiement qui seraient irrégulier, inopérants, incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au client entraînera l'annulation de la commande aux frais du client.

#### **ARTICLE 2 : RÉSERVATION**

Toute réservation implique de la part du Client l'adhésion entière et sans réserves aux présentes conditions à l'exclusion de tout autre document tel que prospectus, documents commerciaux, etc...En cas de contradiction entre les dispositions figurant sur un devis signé par le Client et celles figurant aux présentes C.G.V., les dispositions du devis prévalent.

#### **ARTICLE 3 : MODALITÉS DE RÉSERVATION**

**3.1** La réservation peut se faire directement auprès de l'établissement par téléphone ou sur son site Web ou en passant par la centrale internet de réservation (Booking.com)

**3.2** La réservation ne devient effective qu'après vérification par l'établissement de :

- la validité de la carte bancaire du client
- l'accord électronique de pré-paiement pour le montant concerné de la totalité du séjour.

- l'accord pour une éventuelle caution enregistrée par l'établissement sur son Terminal de Paiement Electronique

Les réservations qui ne sont pas garanties par les moyens cités ci-dessus, ne sont pas prises en compte.

#### **ARTICLE 4 : PAIEMENT**

**4.1** Le tarif des chambres est établi à la journée et payable d'avance. Le défaut de paiement entrainera l'expulsion immédiate du client sous réserve des poursuites judiciaires pour le règlement de son dû.

**4.2** Les moyens de paiement acceptés sont les suivantes : Cartes Visa, Euro/Mastercard, Chèques Vacances et Tickets Restaurant. Les chèques bancaires de particulier d'un montant supérieur à 80.00€ ne sont pas acceptés.

**4.3** Nous demandons à toute personne séjournant dans notre établissement de présenter une carte d'identité pour tout type de règlement. Dans le cas où vous ne pourriez pas nous fournir ce document, nous serions contraints de ne pas accéder à votre demande de location de chambre.

**4.4** Lors du prépaiement, le montant qui est débité lors de la réservation comprend : le prix de l'hébergement, les taxes liées à l'hébergement, le prix de la restauration, les taxes liées à la restauration et toutes autres prestations complémentaires sélectionnées par le client hors taxe de séjour.

**4.5** Tout retard de paiement donnera lieu à la facturation des pénalités de retard égales à une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur sans mise en demeure préalable. Tous les frais que l'Etablissement serait amené à supporter au titre de recouvrement de créances restant dues, seront à la charge du Client.

#### **ARTICLE 5 : TARIFS**

Les Tarifs sont toujours exprimés toutes taxes comprises, hormis la taxe de séjour qui n'est jamais incluse. La taxe de séjour indiquée est à régler sur place auprès de l'hôtel.

Tous les prix sont exprimés en euros et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la réservation. Sauf mention contraire, les prestations complémentaires ne sont pas incluses dans le prix.

**LA TAXE DE SÉJOUR** est en vigueur dans la commune. Elle est payable sur place et applicable par personne et par jour.

#### **ARTICLE 6 : CONDITIONS DE SÉJOUR**

L'hôtelier a la liberté de ne pas recevoir les clients dont la tenue est indécente et négligée, les clients ayant un comportement bruyant ou incorrect, les clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

**NUISANCES** : Pour le respect du repos des autres clients, veillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit particulièrement entre 22 h et 8 h du matin. Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'un animal sous sa responsabilité, pourra amener l'hôtelier à inviter le client à quitter l'établissement sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (art. R.1334-30 et R ; 1334-31 du Code de la Santé Publique). Une chambre d'hôtel est un lieu de repos. Tout commerce y est formellement interdit.

**LES CHAMBRES** : Les chambres sont louées pour le nombre de personnes indiquées correspondant au type de la chambre et pour le nombre de lits occupés dans la chambre :

- Chambre double : 1 ou 2 personnes maximum
- Chambre quadruple : 2 à 4 personnes maximum

Pour assurer les règles de sécurité de l'hôtel, aucune personne supplémentaire ne devra être hébergée. En cas de manquement à cette réglementation, l'établissement se réserve le droit de facturer au client le coût de la ou des chambres correspondant au nombre de personnes constatées en trop ou de lits supplémentaires occupés, en présence du client ou pas, aux tarifs des chambres en vigueur au moment de la transgression du règlement intérieur. L'établissement débitera la carte bancaire du client indélicat.

**BOISSONS NOURRITURE** Le client ne pourra apporter de l'extérieur, quelque boisson ou nourriture que ce soit, sans avoir obtenu une dérogation exceptionnelle de la Direction. Celle-ci se réserve de lui imposer, dans ce cas, un droit de bouchon.

**EXTRA** Tous les extras doivent être réglés sauf avis contraire du client sur place par chacun des participants. A défaut de règlement par les participants, ces sommes seront directement facturées au client qui est solidairement responsable de leur paiement.

**DÉGRADATION** : En cas de dégradation du mobilier et de la décoration intérieur et extérieur, de détérioration ou de vol de linge, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement pour un montant égal aux montants engagés. Pendant le séjour, une clé de la chambre et une clé de l'entrée de l'hôtel permettant le libre accès seront remises au client ; en cas de perte, la réfection sera facturée 25.00€. Pensez à ramener à la réception les clés au moment de votre départ.

L'établissement décline toute responsabilité pour les bagages ou objets déposés dans les lieux publics.

**EN CAS D'INTERRUPTION DU SÉJOUR**, il ne sera procédé à aucun remboursement. De même en cas de départ anticipé, le séjour est dû dans sa totalité. Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement.

**UTILISATION DES CHAMBRES** : Les chambres mises à la disposition de nos clients sont vérifiées, fonctionnelles et en bon état. Toute occupation de la chambre entraîne « ipso facto » la reconnaissance par le client de l'inventaire du mobilier et de la décoration suivant le registre tenu par l'établissement.

Nos clients sont invités à signaler immédiatement à la réception de l'hôtel tout manquement.

La direction attire l'attention de ses clients à veiller à ce que la porte de la chambre reste bien fermée.

Il est interdit d'utiliser dans les chambres des appareils à gaz ou électriques autres que ceux mis à disposition (exemples : Bouilloire, sèche-cheveux, etc...)

**TABAGISME** : Nous rappelons que l'interdiction de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics depuis le 2 janvier 2008. Il est également absolument interdit de fumer dans les chambres pour des raisons évidentes de sécurité et de confort (le non-respect entraînera une indemnité de 80.00 €/nuit).

**6.1 Arrivée** : L'installation du client en chambre est autorisée à partir de 17h00 le jour de l'arrivée.

**6.1.2 Arrivée tardive** : Toute arrivée tardive après 19h00 sans avoir prévenu l'établissement sera considérée comme un no-show : à savoir une annulation de la part du client sans information préalable.

Toute arrivée tardive après 19h00 devra nécessairement faire l'objet d'un accord préalable et est facturable au barème suivant :

Arrivée entre 19 et 20h : supplément de 15 €/chambre

Arrivée entre 20 et 21h : supplément de 25 €/chambre

Après 21h : l'accueil n'est plus possible.

**6.2 Départ :** La chambre doit être libérée avant 10h00 le jour du départ. Tout départ après 10h00 entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire. Le paiement de celle-ci devra être effectué avant 12H00.

**6.2.1 Départ tardif :** Le départ tardif du client après 10h30 et avant 14h00 est possible sous réserve de disponibilité avec un délai de prévenance de 24h00 et donne lieu à un supplément de facturation de 25 €.

**6.3 Lit bébé :** Le nombre maximum de lit bébé en chambre est égal à un. Le lit bébé est uniquement disponible sur demande avec drap si besoin et il doit être confirmé par l'établissement.

Un supplément de 5.00€ sera facturé pour la mise en place d'un lit bébé.

Les suppléments ne sont pas calculés automatiquement dans le montant total de la réservation sur le site Web de l'établissement ou des intermédiaires centrales de réservation internet et doivent être réglés séparément directement auprès de l'établissement.

L'établissement se réserve le droit d'apprécier la nuisance subie et de mettre fin unilatéralement au séjour en cours du client. Le montant correspondant à la totalité du séjour initialement prévu sera encaissé.

## **ARTICLE 7 – ANNULATION**

**7.1 Information d'annulation :** Pour être prise en compte, toute demande d'annulation doit être faite par courrier électronique (courriel), par téléphone ou par l'intermédiaire des centrales de réservation internet.

### **7.2 Conditions d'annulation :**

- Plus de 31 jours calendaires avant la date d'arrivée : la totalité est remboursée par l'établissement au client,
- De 15 à 31 jours calendaires avant la date d'arrivée : la moitié est remboursée par l'établissement au client, le solde est conservé par l'établissement.
- Moins de 15 jours calendaires avant la date d'arrivée : la totalité est conservée par l'établissement.
- En cas de non arrivée sans annulation préalable (no-show), le Prix de la totalité du Séjour est dû par le client.

Dans le cas de retenue de facturation du Prix du Séjour pour non venue du client sans annulation, s'agissant d'une pénalité indemnitaire, l'établissement conserve le droit de relouer la/les Chambre(s) initialement réservée(s) par le client défaillant, sans avoir à verser ni indemnité ni remboursement au client défaillant.

Tout départ anticipé ou toute diminution de prestation par rapport à ce qui est prévu dans la confirmation de réservation n'entraîne aucune diminution de prix, la totalité du Prix du Séjour est à payer dans tous les cas.

## **ARTICLE 8 : RESTAURATION – PETIT-DÉJEUNER**

Le forfait Soirée Etape est proposé, dès la première nuit, du mardi au vendredi, uniquement aux professionnels en déplacement dans le cadre de leurs activités. Le nombre de personnes bénéficiaires de ce forfait est limité à 2 ou 4 selon la disponibilité des chambres.

Le dîner est servi sous forme de plateau repas à 19h00 en chambre en semaine et en salle de restaurant le vendredi et samedi soir.

Le week-end, le déjeuner est servi de 12h00 à 13h30 et le dîner de 19h00 à 20h00, dans la salle de restaurant.

Le petit déjeuner est servi en salle de Bar de 7h30 à 10h00 la semaine et de 09h00 à 10h30 le week-end. Le prix du petit déjeuner est de 10€ par adulte et 6€ par enfant de -12 ans.

Le restaurant peut être fermé à certaine période de l'année ou de la semaine. Ces jours de fermeture sont signalés lors de la réservation et sont susceptibles d'être modifiés.

## **ARTICLE 9 : ASSURANCES**

**9.1** L'établissement n'est pas responsable des effets et matériels entreposés dans les salles.

**9.2** Pour les effets et matériels appartenant aux clients, il sera renoncé à tout recours de la part du client et de ses assureurs à l'encontre de l'établissement.

**9.3** Il est entendu que le client devra faire son affaire personnelle des assurances concernant son propre matériel et de l'Assurance Responsabilité Civile le concernant, ainsi que celle concernant ses propres personnels, participants ou invités.

**9.4** A noter également que le client sera responsable de tous dégâts causés par ses personnels, participants ou invités, aux matériels et installations de l'établissement.

## **ARTICLE 10. Litiges**

Pour tous litiges, il est fait attribution de compétence expresse au Tribunal de Commerce de La Roche-Sur-Yon.

*Toute l'équipe de l'Hôtel Restaurant L'Auberge des Artistes reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous souhaite un agréable séjour dans notre région.  
Bien cordialement*